



Municipalité d'Oka



SAINT-JOSEPH-DU-LAC



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

OKA ET SAINT-JOSEPH-DU-LAC :

Conclusion d'une entente relative à l'installation et au maintien d'un appareil de mesure en continu du chlore résiduel dans le bâtiment technique des étangs aérés de la Municipalité d'Oka

Oka, le 14 novembre 2018 – Le 1^{er} octobre dernier, les maires des municipalités de Saint-Joseph-du-Lac et d'Oka ont officialisé une entente concernant la mise en place et le maintien, par Saint-Joseph-du-Lac, d'un appareil de mesure en continu du chlore résiduel dans le bâtiment technique des étangs aérés, opéré par la Municipalité d'Oka. Cette entente a été négociée dans le cadre de mesures, mises en place par Saint-Joseph-du-Lac, visant à réduire la teneur en manganèse en suspension dans l'eau provenant de sa station d'eau potable, située à proximité du bâtiment des étangs aérés d'Oka. Rappelons que le réseau joséphois dessert également la municipalité de Pointe-Calumet.

Ce partenariat s'avère bénéfique pour les deux municipalités. D'une part, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac aura accès à un endroit pour effectuer ses analyses. D'autre part, l'installation de cet appareil permettra de desservir en eau potable le bâtiment des étangs aérés d'Oka, présentement alimenté par un puits.

« La proximité du bâtiment des étangs aérés d'Oka à notre station d'eau potable en fait l'endroit tout désigné pour effectuer les analyses en continu requises pour mesurer le chlore dans l'eau. Je remercie le maire Quevillon de nous donner accès à ses installations. Cela reflète l'entraide et l'esprit collaboratif régnant entre nos deux Municipalités! » mentionne le maire de Saint-Joseph-du-Lac, monsieur Benoit Proulx.

L'eau brute découlant de la station d'eau potable de Saint-Joseph-du-Lac ne nécessite aucun traitement hormis la désinfection des virus par le chlore. Or depuis les dernières années, la teneur en manganèse dans l'eau à la station d'eau potable croît de façon considérable. Au contact du chlore, le manganèse se précipite dans l'eau, altérant par le fait même l'aspect esthétique de l'eau du réseau d'aqueduc joséphois.

Afin de diminuer l'impact de cette problématique, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a adopté cet été un plan d'action visant à contrer les effets de la précipitation du manganèse dans le réseau d'aqueduc. L'une de ces avenues consisterait à déplacer le point d'analyse du chlore dans l'objectif d'optimiser le dosage tout en s'assurant de respecter les critères de désinfection et de conserver la concentration minimale requise de 0,3 mg/l de chlore résiduel dans l'eau.

« Dans un contexte où l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens va de pair avec la recherche d'un équilibre budgétaire, la mise en commun d'équipements, le partage d'infrastructures et la réalisation de travaux conjoints sont des choix judicieux pour les municipalités! Voilà un bel exemple d'une collaboration intermunicipale qui favorise un partage efficace des ressources de deux communautés de proximité! », ajoute le maire d'Oka, monsieur Pascal Quevillon.

« Étant tributaire du service d'aqueduc de Saint-Joseph-du-Lac, La Municipalité de Pointe-Calumet est heureuse d'appuyer Monsieur Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac, dans les interventions mises de l'avant afin d'effectuer des mesures en continu du chlore et ainsi diminuer la précipitation de manganèse dans l'eau. Nous tenons également à remercier Monsieur Pascal Quevillon, maire d'Oka, d'offrir un accès au bâtiment des étangs aérés et ainsi permettre l'installation des équipements nécessaires à la mesure du chlore. Cette collaboration entre les diverses Municipalités est fortement appréciée! » déclare Madame Sonia Fontaine, mairesse de Pointe-Calumet.

- 30 -

Info : **Marie-Michelle Crevier**
Responsable des communications
Saint-Joseph-du-Lac
450 623-1072 poste 233
communication@sjdl.qc.ca

Colette Beaudoin
Responsable des communications et du tourisme
Oka
450 479-8222 poste 227
cbeaudoin@municipaliteoka.qc.ca

Mathieu St-Pierre
Coordonnateur aux communications
Pointe-Calumet
450 473-5930 poste 224
m.st-pierre@pointe-calumet.ca

Légende pour la photo : Mme Sonia Fontaine, mairesse de Pointe-Calumet; M. Pascal Quevillon, maire d'Oka; Benoit Proulx, maire de Saint-Joseph-du-Lac.